CLAE SERVICES asbl
COMITÉ DE LIAISON DES
ASSOCIATIONS D'ÉTRANGERS

2009 : une année de changements

Au début de chaque année il est d'usage de présenter des vœux. Le CLAE ne déroge pas à la règle et présente ses vœux les plus sincères à tous les lecteurs d'Horizon et tout particulièrement aux responsables associatifs et politiques qui, depuis de nombreuses années, soutiennent notre organisation et lui ont permis de se développer au-delà de tout clivage politique, social ou national.

L'année 2009 sera une année de défis et bien évidemment le CLAE appelle toutes les personnes et structures à rester vigilantes et attentives à l'évolution de la situation sociale et politique du pays. En effet, au-delà de la crise financière qui secoue le Luxembourg comme les autres pays et qui risque de créer beaucoup de problèmes aux travailleurs, aux personnes les plus vulnérables socialement et politiquement, l'année 2009 sera aussi une année de rendez-vous importants. De nombreuses législations votées l'année passée comme la nouvelle loi sur la nationalité, la loi sur l'immigration, la loi sur l'intégration ou encore la loi électorale entreront en application.

La loi sur la nationalité a déjà eu ses premiers effets positifs. Grâce à l'amendement voté par la Chambre des Députés et introduisant le double droit du sol, près de 5.000 personnes nées au Luxembourg et dont au moins un des parents est également né au Luxembourg, obtiendront, sans aucune démarche, la nationalité luxembourgeoise tout en conservant la nationalité transmise par leurs parents.

Il s'agit maintenant d'informer tous les résidents sur cette nouvelle législation et de convaincre le plus de gens possible qui se sentent de ce pays tout en ayant un lien affectif avec le pays d'origine, de franchir le pas vers cette double nationalité. Certes, les personnes arrivées au Luxembourg après le 31 décembre 1984, devront se soumettre au test de langue luxembourgeoise ; un obstacle qu'il est possible de surmonter.

Le vote de la loi électorale, la veille de Noël, bien qu'elle n'aie pas été des plus courageuses au niveau du rapprochement des droits entre tous les résidents, a permis néanmoins une avancée pour l'inscription sur les listes électorales quant aux délais ainsi qu'une diminution de la période de résidence au Luxembourg pour les élections européenne. Le CLAE vous invite à vous s'inscrire sur les listes électorales européennes avant le 12 mars 2009 si vous avez au moins deux ans de résidence au Luxembourg au moment de l'inscription sur la liste électorale. Vous pourrez ainsi voter lors des prochaines élections européennes du 7 juin 2009. Je vis ici, je vote ici !

D'autres lois qui nous intéressent également de très près, vont entrer en pleine application. Bien que théoriquement en application depuis le 1er octobre, la législation sur l'immigration intégrant le permis unique travail-séjour peine à se mettre en route. Entre problèmes informatiques et rodage des procédures, des semaines de retards se sont accumulées créant ainsi des difficultés aux travailleurs et employeurs. Espérons que ces problèmes seront résolus au plus vite et qu'une flexibilité sera de mise pour certaines situations.

Quant à la loi sur l'intégration, elle est en attente des règlements d'application. Il est donc difficile de se prononcer actuellement uniquement sur les bonnes intentions de cette nouvelle législation. Restons attentifs et vigilants sur le contenu de ces règlements qui donneront corps à cette loi.

Pour le CLAE, cette année 2009 sera également une année importante au niveau de son fonctionnement interne. Le mandat de tous ses organes, comité exécutif, bureau, conseil d'administration viendra à échéance dans les prochains mois. Une assemblée générale réunissant tout le monde associatif issu de l'immigration devra se tenir durant le premier semestre 2009. Nous lançons d'ores et déjà un appel pour que cette assemblée générale signe un renouveau du Clae et lui donne les moyens humains pour se projeter dans l'avenir.

Franco Barilozzi
(Editorial Horizon 94, janvier 2009)

26, rue de Gasperich | L-1617 Luxembourg
T (+352) 29 86 86 1 | F (+352) 29 86 01
www.clae.lu | migrations@clae.lu
association sans but lucratif